

BUDGET - FINANCES

GROUPE DES ELUS COMMUNISTES

Conseil régional

Réunion des 7 et 8 février 2008

Intervention de Daniel Gilles

Budget primitif 2008

Introduction générale et recettes

Monsieur le Président,

Cher(e)s collègues

J'avais eu l'occasion, lors du débat d'Orientations Budgétaires, de donner quelques éléments de réflexion sur le contexte économique, social et financier donc politique, dans lequel notre Conseil régional devait construire son budget 2008.

J'avais indiqué, à grands traits, notre regard sur la mise en œuvre des engagements de notre majorité de gauche.

Je veux redire ici notre volonté opiniâtre de tenir bon le cap de l'ambition politique et de l'acte de foi dans l'action publique que constituait le programme de notre liste Bretagne à gauche, Bretagne pour tous, et de l'exigence que portait plus particulièrement notre sensibilité autour de notre apport "Bretagne solidaire des hommes et des territoires".

Vous avez compris, qu'à ce titre, nous n'étions pas absolument acquis à l'idée générale de compétition tous azimuts chère aux ultralibéraux, ni aux mécanismes capitalistes et financiers exacerbés qui font tant de ravages et rendent la vie des habitants comme celle de nombre d'entrepreneurs d'ailleurs bien difficile et le monde incertain voire dangereux.

La construction du budget 2008, après ceux des trois premiers exercices du mandat, s'inscrit dans un contexte de stagnation économique avec une croissance atone, de régression sociale avec un abaissement du pouvoir d'achat du plus grand nombre. Nous assistons à de nombreux reculs citoyens et démocratiques, à un affaiblissement certain de l'action publique de l'Etat dans maints domaines dont les plus sensibles pour les populations, à un abaissement sociétal et culturel pour lequel certains médias notamment audiovisuels ne sont pas étrangers.

Oui, nous assistons à une précarisation accrue de la société et la Bretagne n'est pas épargnée!

Le nombre de personnes vivant sous le seuil de pauvreté ne cesse d'augmenter, les emplois instables - temps partiels, contrats courts - se multiplient et les rémunérations du travail pour bon nombre de familles n'assurent plus une existence convenable.

Quelles sont les réponses apportées à cette situation ?

Seraient-ce les révoltants 15 milliards de cadeaux fiscaux faits l'été dernier aux contribuables les plus aisés, réduisant ainsi d'autant les ressources de l'Etat ? Aujourd'hui, on paye cash la facture par la suppression de nombreux postes dans l'Education Nationale et dans beaucoup de services de l'Etat et services publics, par une réduction des moyens pour la santé, le logement et la culture, etc.

Seraient-ce le refus du gouvernement d'augmenter les salaires, la mise en place des franchises médicales, ou encore la hausse de la TVA et de la CSG préconisée par le rapport Attali?

Celui-ci s'apparente à un toilettage de vieilles recettes libérales : réduction des dépenses publiques, réduction du cout du travail, déréglementation des contrats de travail, du licenciement, de la durée du travail.

Le choix de fond de la droite d'abaisser les contributions de ceux qui peuvent le plus concourir à l'effort collectif et à l'action publique ambitieuse pour plus d'équipements, de services et de solidarité est scandaleux. Le soutien éhonté à ceux qui se servent l'amène aussi à casser toute logique d'aménagement harmonieux du territoire, et à réduire les moyens alloués aux collectivités pour leur permettre d'agir dans leurs compétences et au profit de leur territoire.

Ces choix gouvernementaux ont des conséquences lourdes sur l'élaboration de notre budget.

Un exercice qui devient de plus en plus difficile face aux contraintes toujours plus fortes que nous impose l'Etat.

Ainsi, accusant les collectivités de creuser le déficit public, savamment entretenu par des décisions fiscales scandaleuses, l'Etat multiplie ses désengagements et asphyxie les collectivités territoriales en limitant leurs ressources.

Est-il nécessaire de rappeler que pourtant, les collectivités sont à l'origine de 72% des équipements publics du territoire national : biens concourants à la richesse d'un pays et répondant aux besoins de celui-ci.

De plus, ce sont bien les collectivités locales qui doivent sans cesse amortir les dégâts humains et sociaux dont le gouvernement de droite est largement responsable.

Notre nouvelle commission des finances sait, parce qu'elle les suit, les conséquences des retraits financiers de l'Etat.

Ainsi, les transferts de compétences insuffisamment compensés impose à la Région un différentiel de près de 48 Millions d'euros. Ce qui est considérable : il y a les transferts directs, les charges induites et les charges "choisies" car la Région va essayer d'améliorer la situation des personnels et des infrastructures transférés après souvent des années d'insuffisance voire d'abandon de l'Etat.

Le plafonnement de la Taxe Professionnelle due par les entreprises induit un manque à gagner de près de 11, 5 Millions d'euros pour la Région Bretagne. Une première étude a été donnée à la commission des finances confirmant le faible potentiel fiscal breton. Les causes de ce phénomène sont multiples : les exonérations dans certains secteurs, la faiblesse relative du foncier industriel, et le nombre important d'entreprises de services cotisant relativement peu. S'y ajoutent les richesses et actifs financiers qui ne cotisent pas et les compensations théoriques de l'Etat sur les parts salaires fixées et globalement réduites.

La nouvelle indexation des dotations versées par celui-ci et basées sur un taux d'inflation contestable fait supporter à la Région une perte sans doute autour d'un Million d'euros.

Tout cela confirme absolument l'idée que les ressources et les profits issus de l'activité de tous qui sont souvent importants sont loin, très loin de cotiser au niveau qui est nécessaire pour que la Bretagne se dote des infrastructures des outils et des politiques nécessaires pour être à la hauteur des ambitions légitimes et collectives d'un territoire. Un territoire qui veut être moteur car fort de ses femmes et de ses hommes, de son intelligence, de son travail, de ses traditions comme de son présent, de son esprit de solidarité, d'ouverture, de son envie de progrès partagé, de démocratie et d'ambition pour sa jeunesse, dans une France, une Europe, un monde du 21eme siècle.

Oui, ici comme ailleurs, il faudra trouver l'argent là où il est. Tant qu'une réforme allant dans le bon sens de la fiscalité régionale, des dotations et des péréquations de l'Etat ne sera pas opérée (compte tenu de la majorité actuelle au parlement, je n'y crois guère), nous ne disposerons que de ce levier là pour avancer.

On sait en outre qu'en ce qui concerne la TIPP, la part de celle-ci versée à la Région Bretagne est loin de compenser l'ensemble des transferts.

Il a donc été décidé d'utiliser une petite marge de manœuvre : la possibilité de la modulation à la hausse de la part supplémentaire concédée à la Région.

Cette taxe est basée sur la consommation de carburants sur le territoire. Son principe rentre donc en contradiction avec l'objectif du développement durable, elle ne constitue pas un impôt dynamique.

De plus, elle pénalise aussi, comme tous les impôts indirects, relativement plus les plus modestes.

Cette situation a pour conséquence un recours à l'emprunt, les efforts des précédentes années pour un désendettement, à hauteur raisonnable, à mettre à l'actif d'une gestion qualitative permettant d'investir à nouveau

Malgré ces conditions financières difficiles, la Région poursuit la dynamique des politiques engagées avec la volonté de répondre au plus près aux besoins des bretonnes et des bretons.

Concernant le projet Bretagne à Grande Vitesse, 2007 a été marqué par la signature de la déclaration d'utilité publique par l'Etat ainsi que par l'attribution au terme d'une bataille acharnée face aux ayatollahs libéraux de l'ear-marking, de 100 millions d'euros par le FEDER, ce qui reste une goutte d'eau (moins de 3% dans le financement du plan ferroviaire breton et de la LGV). L'année 2008 verra un plan de financement avancé avec les différentes collectivités territoriales qui devront apporter un bon tiers global ce qui pèsera lourd pour chacune d'elle.

Encore faudra t'il que l'Etat et que Réseau Ferré de France soient au rendez-vous. Cela reste une bataille forte, le retour sur RFF qui a déjà près de 30 Milliards de passif, se fera forcément par les péages et donc par l'usager.

Par ailleurs, nous espérons voir cette année la création de l'Etablissement Public Foncier, élément vital pour une stratégie foncière solidaire, et pour notre région.

Nous sommes pour la prise en compte du territoire breton sans enclave de baronnies locales pour tenir compte du consensus et des précisions apportées par les collectivités à l'immense majorité. Nous devons enfin lancer les choses avec une taxe de démarrage modeste et nous nous battons d'ailleurs pour qu'on l'asseye sans tarder sur les plus-values foncières

Malgré un transfert non préparé par l'Etat, nous avons tenu à ce que les ports et aéroports deviennent de véritables acteurs du développement économique du territoire breton, et cela avec les salariés .

Ce qui constitue un immense chantier et donc des coûts avec nos trois ports de commerce et le secteur halieutique dont il faudra peut être repensé complètement le fonctionnement financier pour dépasser les contradictions de la filière.

Nous poursuivons notre action en déroulant sans faiblir notre Programme Prévisionnel d'Investissement dans les lycées, le Programme Régional des Stages et d'autres actions importantes de nos compétences en veillant à les optimiser. Il en va de même dans le domaine des aides diverses et variées à l'économie qui ont commencé à être toilettées et mieux évaluées et contrôlées, ce qui n'était pas un luxe.

Nous avons pris en charge par transfert, l'apprentissage, et avons tenu à répondre aux demandes des TOS en matière de prestations sociales, de salaires, de formation.

Nous avons, de même, tenu à assurer pleinement les transferts des formations sanitaires et sociales, et cela avec ambition.

Les engagements pris par la Région dans le cadre des contrats de pays se poursuivront. Rappelons qu'elles ont fait un bond par rapport à la période précédente et qu'elles ont été décidées en concertation réelle avec nos 21 pays alors que les volets territoriaux de l'Etat et de l'Europe sont réduits à peau de chagrin.

A l'opposé des positions de l'Etat, la Bretagne s'applique à ce que sa politique

d'aménagement du territoire se fonde sur des valeurs de solidarité territoriale et sur des critères lisibles.

Toujours dans le cadre de la politique territoriale, la Région se mobilise pour réduire la fracture numérique au sein du projet Bretagne 2.0

D'autres dossiers vont mobilisés notre collectivité pour 2008 : les politiques choisies et de qualité en matière de culture, de jeunesse et de sport.

A coté des chèques-livres qui ont été un dispositif concret, populaire et emblématique pour les jeunes, la rentrée 2008 doit voir la création d'un chèque sport à qui je souhaite une belle réussite.

Les politiques en matière de tourisme, d'environnement doivent progresser car elles sont sensibles pour l'ensemble de la population et les territoires et impactent relativement moins notre budget que les actions lourdes dont j'ai déjà parlées.

La politique gouvernementale réserve une année bien difficile pour nos concitoyens. En Bretagne, grâce à notre action opiniâtre, volontariste même, avec on l'a vu des moyens corsetés, nous espérons pouvoir atténuer les difficultés par des politiques de progrès et des dispositifs de qualité.

Nous essayons, et même si ca ne fait pas plaisir à nos oppositions de droite, d'apporter un peu de protection, de cohésion, de solidarité notamment à ceux qui sont le plus en difficulté.

Mais on le voit et c'est le bon sens, il nous faut plus de moyens, plus de dotations d'Etat, plus de péréquation (nous somme une des régions qui en mérite le plus). Une réforme de la fiscalité, réforme que les élus communistes ne cessent de réclamer, devient plus qu'urgente !

Aujourd'hui, l'économie est devenue principalement une économie financière or celle-ci est totalement sous-fiscalisée.

Modifier la base de la Taxe Professionnelle en l'asseyant sur la valeur ajoutée, comme l'a proposé Pierrick Massiot ou comme le propose certaines associations d'élus en y incluant les actifs financiers permettrait, même avec une taxation modeste, de dégager des sommes importantes.

Celles-ci pourraient être affectées dans un fond justement réparti qui permettrait de ne pas au final devoir faire appel à la fiscalisation des ménages comme souvent les élus y sont amenés et pourrait être utilisé pour une réelle péréquation entre les régions et les territoires.

On peut aussi penser à la mise en place d'un Versement Transport plus important, à une part différente de la TIPP dans les impôts nationaux, ou encore à un nouvel impôt régional réellement dynamique qui viendrait se substituer à l'actuel système qui est en bout de course. Cela serait là un big-bang, mais n'est ce pas l'heure de l'envisager si on veut vraiment donner à la région et aux territoires et à leurs habitants la possibilité d'être réellement acteurs de leur avenir ?

Ces grandes réformes institutionnelles et démocratiques deviendront obligatoires tant l'immobilisme ou les reculs seront dramatiques.

En ces temps de réforme constitutionnelle proposée à Versailles par N Sarkozy pour repasser dans le dos du peuple la mauvaise soupe libérale de MMs Barosso, Junker, Giscard d'Estaing avec l'aval de Blair et consorts, ce qui constitue un véritable déni de démocratie, on peut douter de l'envie des pouvoirs d'argent et de ceux qui leur font allégeance, de créer les conditions d'une gestion publique, populaire et démocratique, et d'une construction authentique autour de projets de progrès, de développement, de solidarité, de dialogue de culture, de coopération.